



Le financement des entreprises, nouvelle source de croissance pour le courtier CAFPI

Après les particuliers, les entreprises : CAFPI se donne les moyens de devenir le leader du courtage en prêts professionnels, à l'image de ce qu'il a réalisé pour les prêts immobiliers. Après avoir mis en place en Bretagne un premier réseau local de mandataires dédiés au financement professionnel, CAFPI a décidé d'ici fin 2018 de déployer sur l'ensemble du territoire national une trentaine d'experts au service des dirigeants d'entreprise qui viendront compléter les équipes de back-office mobilisées sur le développement de ce nouveau marché.

1 milliard d'euros en 3 ans

Le but est de parvenir à intermédiaire 1 milliard d'euros de prêts professionnels au cours des trois prochaines années. Dans cet objectif, CAFPI souhaite profiter de sa notoriété auprès de la clientèle particulière pour devenir un interlocuteur naturel auprès des artisans, des commerçants, des professions libérales et des dirigeants de PME. CAFPI souhaite anticiper les besoins des entreprises en leur proposant au bon moment dans leur phase de développement des solutions auxquelles elles n'auraient pas pensé et dans les meilleures conditions.

Un contexte favorable au courtage

Les mentalités apparaissent mûres pour cette évolution. A cela, quatre raisons :

- Le financement des entreprises se complexifie avec l'augmentation du cofinancement et l'apparition de financeurs alternatifs, comme les plateformes de *crowdfunding*, les organismes spécialisés en crédit-bail et affacturage, les fonds de dettes... Les entrepreneurs ressentent de plus en plus expressément le besoin de se faire accompagner, face à la multiplication des nouvelles offres.
- Les nouvelles règles prudentielles qui s'imposent aux banques depuis Bâle 3 modifient les conditions d'octroi. Le risque doit parfois être partagé entre plusieurs établissements financeurs. Les entreprises sont demandeuses d'un interlocuteur expert qui les conseille.
- Historiquement les TPE-PME ont une relation directe avec leurs partenaires bancaires, mais les fermetures d'agences physiques handicapent les entreprises, le développement des agences CAFPI vient apporter une réponse. Il prévoit au moins un référent en prêt professionnel dans chacun des 22 secteurs de son maillage territorial.
- L'idée du courtage pour les professionnels fait son chemin, aussi bien du côté des banques, ainsi soulagées du travail d'analyse des demandes de financement (des partenariats sont d'ores et déjà signés), que des entreprises elles-mêmes.

La révolution numérique au cœur du développement de CAFPI

En outre, il faut bien voir que cette diversification s'inscrit dans un contexte plus général de révolution numérique. Cette opportunité a conduit à la modification des comportements et attentes du client, notamment le souhait de celui-ci de toujours plus de réactivité. L'amélioration des puissances de calcul et de stockage des données permet d'y répondre favorablement. De même, les algorithmes renforcent l'efficacité du métier de courtier dans ses différentes phases : expérience client, marketing, confrontation de l'offre et de la demande...

Dans cette même logique, CAFPI modernise ses systèmes d'information pour répondre aux enjeux de flexibilité et de sécurité, simplifie les parcours clients et facilite l'entrée en relation et le traitement des dossiers de financement, notamment par le biais de l'intelligence artificielle.

Fabrice Pesin, nouveau Directeur de la Stratégie et de l'Innovation, supervisera ces nouveaux chantiers.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock - 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

CAFPI - 01 69 51 00 00
Philippe Taboret - Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 - p.taboret@CAFPI.fr

**CAFPI en bref :**

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Membre de l'APIC, CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

CAFPI – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@CAFPI.fr